Annexe I – Synthèse des critères de classement (barème)

Type de vœux :

sur poste fixe : - ETB (établissement) – COM (commune) - GEO (groupement de communes) – ACA (académie) sur zone de remplacement (ZR) : - ZRE (ZR précise) – ZRD (toute ZR du département) – ZRA (toute ZR de l'académie)

Objet		Points attribués	Observations et types de vœux
Bonifications liées à la situation familiale		150,2 pts	Non cumulable avec les bonifications « parent isolé » ou MS. Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
		50,2 pts	Vœux COM, GEO, ZRE
	Rapprochement de conjoints (RC)	100 pts par enfant à charge	Enfants de 18 ans au plus au 31/08/2019 . Vœux bonifiés au titre du rap. de conj.
	(situation au	Années de séparation - Agents en activité	Sont comptabilisées les années pendant lesquelles l'agent est en activité et dans une
	31/08/2018)	190 pts pour 1 an 325 pts pour 2 ans	moindre mesure les périodes de congé parental et de disponibilité pour suivre le
		475 pts pour 3 ans	conjoint. Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
		600 pts pour 4 ans et plus	Cf. point 2.1de la circulaire
	Mutation simultanée entre 2	150 pts	Bonification non cumulable avec les autres bonifications RC, autorité parentale conjointe, parent isolé et vœu préférentiel. Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
	conjoints titulaires ou 2 conjoints stagiaires	100 pts par enfant à charge	Enfants de 18 ans au plus au 31/08/2019 . Vœux bonifiés au titre de la mut. simult.
	_	Séparation: 190 pts pour 1 an - 325 pts pour 2 ans - 475 pts pour 3 ans - 600 pts pour 4 ans et +	Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
	Autorité parentale conjointe	250,2 pts pour 1 enfant (150,2 + 100) puis 100 pts par enfant supplémentaire + éventuelles années de séparation	Non cumulable avec les bonifications « RC », « parent isolé » ou MS. Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
		50,2 pts	Vœux COM, GEO, ZRE
		150 pts 50 pts	Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA Vœux COM, GEO, ZRE
	Situation de parent isolé	100 pts / enfant	Le 1 ^{er} vœu formulé doit avoir pour objet d'améliorer les conditions de vie de l'enfant. (18 ans au plus au 31/08/2019)
Bonifications liées au handicap ou à une	Personnels handicapés	1000 pts , si cela améliore les conditions de vie A défaut, 150 pts pour les agents ayant une RQTH	sur les vœux COM, GEO et DPT au vu du dossier et décision GT
situation médicale ou sociale grave	Situation médicale	150 pts	sur les vœux COM, GEO et DPT au vu du dossier et décision GT
	ou sociale grave		les bonifications de 1000 pts et 150 pts ne sont pas cumulables.
Bonifications liées à l'éducation prioritaire	Affectation en établissement REP+ ou REP et dispositif transitoire pour les lycées ex APV	1) En REP + 300 pts - En REP 150 pts, à l'issue d'une période de 5 ans d'exercice 2) Si lycée précédemment classé APV : 1 à 2 ans : 40 - 3 ans : 60 - 4 ans : 80 - 5 ans : 150 - 6 ans : 160 - 7 ans : 165 - 8 ans et + : 170.	Exercice continu dans le même établissement Vœux : TOUS
Bonifications liées à une mesure de carte scolaire	Mesure de carte scolaire : suppression de poste ou fermeture d'établissement	1500 pts	Vœux ancien ETB**, COM*,GEO *, et ACA* (*obligatoires), ZRD, ZRE
	Mesure de carte scolaire en ZR et plus aucune ZR n'existe dans l'académie	1500 pts	Vœux COM*, GEO*, et ACA* *obligatoires
		1500 pts (tous les TZR) -	Vœux ancienne ZR*, ZRD*, ZRA* *obligatoires
	Mesure de carte scolaire en ZR	1000 pts pour les TZR à titre définitif dans l'acad. depuis au moins 3 ans	Vœux GEO, DPT (correspond à la ZR)
		0,10 pt pour les TZR de moins de 3 ans	Vœux GEO (correspond à la ZR)
		50 pts pour les TZR de moins de 3 ans	Vœux DPT (correspondant à la ZR)
Bonifications liées à certaines situations personnelles ou administratives	Personnels sollicitant leur réintégration à titres divers	500 pts (après dispo, détachement, emploi fonctionnel ou un établissement d'enseignement privé sous contrat) 1000 pts pour les agents placés dans ces positions administratives avant le 1 ^{er} septembre 2014	Vœux DPT, ZRD (correspond à l'anc. affecta°), ACA, ZRA
	Détachement : précédemment	500 pts	Vœux DPT, ZRD (correspond à l'anc. affecta°), ACA, ZRA
	titulaire d'un autre corps de la FP (y compris EN)	150 pts	Vœux GEO, ZRE (correspond au groupe de com)

Objet		Points attribués	Observations et types de vœux
onifications liées à certaines situations personnelles ou administratives (suite) Stagiaires		Pour les fonctionnaires stagiaires ex enseignants contractuels du 2nd degré de l'EN, ex CPE contractuels, ex COP contractuels, ex MA garantis d'emploi, ex AED, ex AESH, ex EAP ou ex contractuel en CFA, une bonification est mise en place en fonction du classement : 150 pts jusqu'au 3 ^{ème} échelon 165 pts au 4 ^{ème} échelon 180 pts à partir du 5 ^{ème} échelon	- A l'exception des ex-EAP, justifier de services en cette qualité dont la durée, traduite en équivalent temps plein, est égale à une année scolaire au cours des deux années scolaires précédant le stage S'agissant des ex-EAP, justifier de deux années de service en cette qualité. Forfaitaire quelle que soit la durée du stage Vœux DPT, ZRD, ACA, ZRA
		10 pts sur le 1 ^{er} vœu pour tous les autres stagiaires qui effectuent leur stage dans le 2nd degré de l'EN ou dans un centre de formation de psychologue de l'EN. Clause de sauvegarde pour l'intra 2019 et 2020 : 50 pts pour les agents n'ayant pas utilisé cette bonification dans le cadre de leur année de stage 2016-2017 ou 2017-2018.	Sur demande - Valable pour 1 seule année au cours d'une période de 3 ans.
	Sportifs de haut niveau affectés	150 pts	Vœux GEO, ZRE (correspond au groupe de com)
	A.T.P. dans l'académie de leur intérêt sportif	500 pts	Vœux DPT, ZRD (correspond au centre d'entraînement)
Bonifications de valorisation de certains vœux d'affectation	Vœu préférentiel	20 pts / an dès la 2ème expression consécutive du même 1 ^{er} vœu	Bonification incompatible avec les bonifications liées à la situation familiale et celle des professeurs agrégés. Vœux "GEO zone de "
a anectation	Stabilisation des T.Z.R.	80 pts	Vœux "GEO zone de ", DPT (correspond à l'affect. de TZR)
	Demande d'affectation en éducation prioritaire	80 pts	Vœux ETB REP ou REP+, COM dont tous les établ. relèvent de l'éducation prioritaire
		500 pts	ETB REP+ sur le 1 ^{er} vœu et les suivants, en cas d'avis favorable de la commission académique
Eléments communs		Classe normale :	Vœux : TOUS
oris en compte, liés à l'ancienneté Ancienneté de		14 pts du 1 ^{er} au 2 ^{ème} échelon.	
		et 7 pts par échelon à partir du 3ème échelon.	
	service (échelon acquis au 31 août 2018 par promotion et au 1 ^{er} septembre 2018 par	Hors classe : 56 pts forfaitaires et 7 pts par échelon de la horsclasse pour les certifiés, PEPS, PLP, CPE et PsyEN 63 pts forfaitaires et 7 pts par échelon pour les	
	classement initial ou reclassement)	agrégés Classe exceptionnelle :	Bonification plafonnée à 98 pts.
	ou roomassement)	77 pts forfaitaires.	Vœux : TOUS
		et 7 pts par échelon de la classe exceptionnelle.	
	Ancienneté dans le poste	20 pts par année de service dans le poste actuel en tant que titulaire ou dans le dernier poste occupé avant une mise en disponibilité, un congé ou une affectation à titre provisoire. et 50 pts par tranche de 4 ans	Les années de stage ne sont prises en compte dans le calcul de l'ancienneté de poste (forfaitairement pour une seule année) que pour les fonctionnaires stagiaires ex-titulaires d'un corps de personnels gérés par le service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire de la DGRH.
	Ancienneté de remplacement	20 pts par année de TZR	Dernière ZR à titre définitif Vœux : TOUS

Annexe II a – Imprimé pour le dossier de demande de bonification au titre du handicap ou d'une situation médicale grave

Mouvement intra-académique 2019 2nd degré

Document à faire parvenir avant le 1er avril 2019 accompagné des pièces justificatives *, sous pli confidentiel :

□ au médecin de prévention du rec DAS – 1 rue Navier 51082 Reims ce	torat (handicap ou situation médicale grave) – rectorat de Reims – dex
Nom : Date de naissance :	Prénom :
Situation familiale : Grade :	Discipline :
Affectation actuelle : N° de téléphone (pour prise de contac	et):
Vœux (joindre la copie du document d	le saisie sur SIAM) :
- - -	
Bonification demandée au titre de (ray - L'agent - Le conjoint - L'enfant	vez la mention inutile) :
Reconnaissance handicap : □ Oui MDPH de : Date de validité :	□ Non
	Signature du demandeur :
documents prouvant que la mutation am récents	en avec la situation de santé, attestation de reconnaissance du handicap, tous éliorera les conditions de vie de la personne handicapée, certificats médicau
Avis médical : □ prioritaire □ non prioritaire □ demande incomplète qui ne permet	t pas au médecin de donner un avis
Observations:	
Date :	Signature :

Annexe II b – Imprimé pour le dossier de demande de bonification au titre d'une situation sociale grave

Mouvement intra-académique 2019 2nd degré

Document à faire parvenir avant le 1er avril 2019 accompagné des pièces justificatives *, sous pli confidentiel :

Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne, à la DSD	els du secteur géographique concerné (à la DSDEN pour les DEN de la Marne pour le secteur de Châlons-en-Champagne et le sud du s du rectorat, de Reims et du nord du département)
Nom : Date de naissance : Situation familiale : Grade :	Prénom : Discipline :
Affectation actuelle : N° de téléphone (pour prise de contact) :	Discipline.
Vœux (joindre la copie du document de sai	sie sur SIAM) :
- -	
Bonification demandée au titre de (rayez la Sévices ou menaces graves Situation financière très dég Décès brutal du conjoint et ju Ascendants	dans la vie privée radée (surendettement)
Sign	nature du demandeur :
* lettre explicitant votre demande en lien ave	ec la situation sociale et familiale
Avis du service social : ☐ favorable ☐ défavorable	
Observations:	
Date :	Signature :
	- 3

Annexe III – Imprimé pour le mouvement intra-académique des CPE

Direction des Ressources Humaines

Division des personnels d'enseignement, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale (DPE 3)

Mouvement intra-académique des Conseillers Principaux d'Education

Indication du souhait de logement de fonction

Nom :	Prénom :			
Etablissement :				
	Vœux	Logé	Non logé	Indifférent
1			loge	
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
A	le,			

Pièce à joindre à la confirmation de demande de mutation.

Signature

Annexe IV – Liste des groupements de communes pour le mouvement intra

Département des Ardennes – liste des groupements de communes

CODE GEO GROUPEMENT	LIBELLE DU GROUPEMENT GEO	CODE COM COMMUNE	LIBELLE DE LA COMMUNE
008956	Zone de CHARLEVILLE MEZIERES	008105	CHARLEVILLE MEZIERES
		008328	NOUZONVILLE
		008327	NOUVION SUR MEUSE
		008480	VILLERS SEMEUSE
		008365	RIMOGNE
		008081	BOGNY SUR MEUSE
		008420	SIGNY LE PETIT / LIART
008951	CHARLEVILLE-MEZIERES ET ENVIRONS	008105	CHARLEVILLE MEZIERES
		008328	NOUZONVILLE
		008327	NOUVION SUR MEUSE
		008480	VILLERS SEMEUSE
		008365	RIMOGNE
		008081	BOGNY SUR MEUSE
008952	Zone de RETHEL	008362	RETHEL
		008403	SAULT LES RETHEL
		008239	JUNIVILLE
		008419	SIGNY L'ABBAYE
		008024	ASFELD / CHATEAU PORCIEN
008959	RETHEL ET ENVIRONS	008362	RETHEL
		008403	SAULT LES RETHEL
		008239	JUNIVILLE
		008024	ASFELD / CHATEAU PORCIEN
008957	Zone de REVIN	008363	REVIN
		008185	FUMAY
		008367	ROCROI
		008302	MONTHERME
		008487	VIREUX WALLERAND
		008190	GIVET
008953	REVIN ET ENVIRONS	008363	REVIN
		008185	FUMAY
		008367	ROCROI
		008302	MONTHERME
008958	Zone de SEDAN	008409	SEDAN
		008053	BAZEILLES
		008145	DOUZY
		008491	VRIGNE AUX BOIS
		008354	RAUCOURT ET FLABA
		008090	CARIGNAN
008954	SEDAN ET ENVIRONS	008409	SEDAN
		008053	BAZEILLES
		008145	DOUZY
		008491	VRIGNE AUX BOIS
008955	Zone de VOUZIERS	008490	VOUZIERS
		008025	ATTIGNY
		008198	GRANDPRE

Département de l'Aube – liste des groupements de communes

CODE GEO GROUPEMENT	LIBELLE DU GROUPEMENT GEO	CODE COM COMMUNE	LIBELLE DE LA COMMUNE
010958	Zone de TROYES	010387	TROYES
		010081	LA CHAPELLE ST LUC
		010297	PONT STE MARIE
		010362	STE SAVINE
		010333	ST ANDRE LES VERGERS
		010051	BOUILLY
		010209	LUSIGNY SUR BARSE
		010287	PINEY
		010006	ARCIS SUR AUBE
		010080	CHAOURCE
		010003	AIX EN OTHE
		010034	BAR SUR SEINE
		010140	ERVY LE CHATEL
010954	TROYES ET AGGLOMERATION	010387	TROYES
		010081	LA CHAPELLE ST LUC
		010297	PONT STE MARIE
		010362	STE SAVINE
		010333	ST ANDRE LES VERGERS
010955	TROYES SUD-OUEST	010387	TROYES
		010362	STE SAVINE
		010333	ST ANDRE LES VERGERS
		010051	BOUILLY
		010003	AIX EN OTHE
		010140	ERVY LE CHATEL
010956	TROYES SUD-EST	010387	TROYES
		010209	LUSIGNY SUR BARSE
		010080	CHAOURCE
		010034	BAR SUR SEINE
010957	TROYES NORD	010387	TROYES
		010297	PONT STE MARIE
		010287	PINEY
		010006	ARCIS SUR AUBE
010952	Zone de ROMILLY SUR SEINE	010323	ROMILLY SUR SEINE
		010268	NOGENT SUR SEINE
		010233	MERY SUR SEINE
		010224	MARIGNY LE CHATEL
010959	Zone de BAR SUR AUBE	010033	BAR SUR AUBE
		010401	VENDEUVRE SUR BARSE
		010064	BRIENNE LE CHATEAU

Département de la Marne – liste des groupements de communes

CODE GEO GROUPEMENT	LIBELLE DU GROUPEMENT GEO	CODE COM COMMUNE	LIBELLE DE LA COMMUNE
051957	Zone de REIMS	051454	REIMS
		051172	CORMONTREUIL
		051573	TINQUEUX
		051282	GUEUX
		051518	ST THIERRY
		051662	WITRY LES REIMS
		051461	RILLY LA MONTAGNE
		051043	BAZANCOURT
		051614	VERZY
		051440	PONTFAVERGER MORONVILLIERS
		051250	FISMES
054054	DEIMO ET ENVIDONO		
051951	REIMS ET ENVIRONS	051454	REIMS
		051172	CORMONTREUIL
		051573	TINQUEUX
		051282	GUEUX
		051518	ST THIERRY
		051662	WITRY LES REIMS
		051461	RILLY LA MONTAGNE
		051043	BAZANCOURT
		051614	VERZY
		051440	PONTFAVERGER MORONVILLIERS
051956	REIMS ET AGGLOMERATION	051454	REIMS
		051172	CORMONTREUIL
		051573	TINQUEUX
		051662	WITRY LES REIMS
051952	Zone d'EPERNAY	051230	EPERNAY
001002	Zone d Er Entra	051030	AY
		051346	MAREUIL LE PORT
			AVIZE
		051029	
		051612	VERTUS
		051381	MONTMORT LUCY
		051217	DORMANS
051960	EPERNAY et ENVIRONS	051230	EPERNAY
		051030	AY
		051346	MAREUIL LE PORT
		051029	AVIZE
051958	Zone de CHALONS EN CHAMPAGNE	051108	CHALONS EN CHAMPAGNE
	CHAWFAGNE	051506	ST MEMMIE
		051242	FAGNIERES
		051388	MOURMELON LE GRAND
		051559	SUIPPES
		051507	STE MENEHOULD
051953	CHALONS-EN-CHAMPAGNE ET	051108	CHALONS EN CHAMPAGNE
	ENVIRONS	051506	ST MEMMIE
		051242	FAGNIERES
		051388	MOURMELON LE GRAND
		051559	SUIPPES
051959	Zone de VITRY LE FRANCOIS	051649	VITRY LE FRANCOIS
()() 19()9		051262	FRIGNICOURT
031939		1 301202	
031939		051531	SERMAILE LEGRAING
	VITOV LE EDANICOLO ET	051531	SERMAIZE LES BAINS
051959	VITRY-LE-FRANCOIS ET ENVIRONS	051531 051649 051262	VITRY LE FRANCOIS FRIGNICOURT
		051649	VITRY LE FRANCOIS
051954	ENVIRONS	051649 051262	VITRY LE FRANCOIS FRIGNICOURT SEZANNE
051954	ENVIRONS	051649 051262 051535 051237	VITRY LE FRANCOIS FRIGNICOURT SEZANNE ESTERNAY
051954	ENVIRONS	051649 051262 051535	VITRY LE FRANCOIS FRIGNICOURT SEZANNE

Département de la Haute-Marne – liste des groupements de communes

CODE GEO	LIBELLE DU GROUPEMENT	CODE COM	LIBELLE DE LA COMMUNE
GROUPEMENT	GEO	COMMUNE	
52955	Zone de CHAUMONT	052121	CHAUMONT
32933	Zone de Chadimon i	052121	CHATEAUVILLAIN
		052353	NOGENT
		052211	FRONCLES
		052140	COLOMBEY LES DEUX EGLISES
		052177	DOULAINCOURT SAUCOURT
50054	CHALIMONT ET ENVIDONG	052064	BOURMONT
52951	CHAUMONT ET ENVIRONS	052121	CHAUMONT
		052114	CHATEAUVILLAIN
		052353	NOGENT
		052140	COLOMBEY LES DEUX EGLISES
52957	Zone de St DIZIER	052448	ST DIZIER
		052550	WASSY
		052331	MONTIER EN DER
		052123	CHEVILLON
		052250	JOINVILLE
52952	SAINT-DIZIER ET ENVIRONS	052448	ST DIZIER
		052550	WASSY
		052331	MONTIER EN DER
		052123	CHEVILLON
52956	Zone de LANGRES	052269	LANGRES
		052093	CHALINDREY
		052332	VAL DE MEUSE
		052405	PRAUTHOY
		052197	FAYL LA FORET
		052060	BOURBONNE LES BAINS
52953	LANGRES ET ENVIRONS	052269	LANGRES
		052093	CHALINDREY
		052332	VAL DE MEUSE
		052405	PRAUTHOY
		052197	FAYL LA FORET
52958	Zone de JOINVILLE	052250	JOINVILLE
		052123	CHEVILLON
		052550	WASSY
		052177	DOULAINCOURT SAUCOURT
		052211	FRONCLES
		052448	ST DIZIER
52954	JOINVILLE ET ENVIRONS	052250	JOINVILLE
		052123	CHEVILLON
		052550	WASSY
		052177	DOULAINCOURT SAUCOURT
		052211	FRONCLES

Annexe V – Zones de remplacement

ZONES - ZRE	AIRES GEOGRAPHIQUES
RETHEL N° de code : 008 9951 Y	Asfeld / Château-Porcien, Juniville, Rethel, Sault-les-Rethel, Signy l'Abbaye.
REVIN N° de code : 008 9952 Z	Fumay, Givet, Monthermé, Revin, Rocroi, Vireux-Wallerand.
SEDAN N° de code : 008 9953 A	Bazeilles, Carignan, Douzy, Raucourt et Flaba, Sedan, Vrigne-aux-Bois.
CHARLEVILLE-MEZIERES N° de code : 008 9954 B	Bogny-sur-Meuse, Charleville-Mézières, Nouvion-sur-Meuse, Nouzonville, Rimogne, Signy le Petit / Liart, Villers-Semeuse.
VOUZIERS N° de code : 008 9955 C	Attigny, Grandpré, Vouziers.
TROYES * N° de code : 010 9951 M	Aix-en-Othe, Arcis-sur-Aube, Bar sur Seine, Bouilly, Chaource, Ervy-le-Chatel, La Chapelle-Saint-Luc, Lusigny-sur-Barse, Piney, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-Les-Vergers, Sainte-Savine, Troyes.
BAR SUR AUBE N° de code : 010 9952 N	Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Vendeuvre-sur-Barse.
ROMILLY SUR SEINE N° de code : 010 9953 P	Marigny-le-Châtel, Méry-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine.
REIMS N° de code : 051 9951 P	Bazancourt, Cormontreuil, Fismes, Gueux, Pontfaverger, Reims, Rilly-la-Montagne, Saint-Thierry, Tinqueux, Verzy, Witry-les-Reims.
CHALONS EN CHAMPAGNE N° de code : 051 9952 R	Châlons-en-Champagne, Fagnières, Mourmelon-le-Grand, Sainte-Ménéhould, Saint-Memmie, Suippes.
EPERNAY N° de code : 051 9953 S	Ay, Avize, Dormans, Epernay, Mareuil-le-Port, Montmort, Vertus.
VITRY LE FRANCOIS N° de code : 051 9954 T	Frignicourt, Sermaize-les-Bains, Vitry-le-François.
SEZANNE N° de code : 051 9955 U	Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Sézanne.
CHAUMONT* N° de code : 052 9951 J	Bourmont, Châteauvillain, Chaumont, Colombey-les-Deux-Eglises, Doulaincourt, Froncles, Nogent.
LANGRES N° de code : 052 9952 K	Bourbonne-les-Bains, Chalindrey, Fayl-la-Forêt, Langres, Val de Meuse, Prauthoy.
SAINT DIZIER N° de code : 052 9953 L	Chevillon, Joinville, Montier-en-Der, Saint-Dizier, Wassy.

^{*}Les zones de Troyes et de Chaumont ne seront pas considérées comme limitrophes

Annexe VI – Ordre d'examen des vœux pour la procédure d'extension

ZONE REVIN	ZONE CHARLEVILLE	ZONE SEDAN	ZONE RETHEL	ZONE VOUZIERS
Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Vouziers
Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Rethel
Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Sedan
Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Charleville
Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Reims
Poste ZR Revin	Poste ZR Charleville	Poste ZR Sedan	Poste ZR Rethel	Poste ZR Vouziers
Poste ZR Charleville	Poste ZR Sedan	Poste ZR Charleville	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Rethel
Poste ZR Sedan	Poste ZR Revin	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Charleville	Poste ZR Sedan
Poste ZR Rethel	Poste ZR Rethel	Poste ZR Revin	Poste ZR Reims	Poste ZR Charleville
Poste ZR Vouziers	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Rethel	Poste ZR Sedan	Poste ZR Reims
Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Chalons
Tt poste étab zone Chalons	Tt poste étab zone Chalons	Tt poste étab zone Chalons	Tt poste étab zone Chalons	Tt poste étab zone Revin
Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone
Epernay	Epernay	Epernay	Epernay	Epernay
Poste ZR Reims	Poste ZR Reims	Poste ZR Reims	Poste ZR Revin	Poste ZR Chalons
Poste ZR Chalons		Poste ZR Chalons	Poste ZR Chalons	Poste ZR Revin
Poste ZR Epernay	Poste ZR Chalons Poste ZR Epernay	Poste ZR Epernay	Poste ZR Epernay	Poste ZR Epernay
Tt poste étab zone Vitry le			Tt poste étab zone	
François	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Vitry le Francois	Tt poste étab zone Vitry le Francois
Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone St
Sézanne	Sézanne	Sézanne	Sézanne	Dizier
Tt poste étab zone St	Tt poste étab zone St	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone St	Tt poste étab zone
Dizier	Dizier	St Dizier	Dizier	Sézanne
Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Romilly
Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR zone Vitry le Francois	Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Vitry le Francois
Poste ZR Sézanne	Poste ZR Sézanne	Poste ZR Sézanne	Poste ZR Sézanne	Poste ZR St Dizier
Poste ZR St Dizier	Poste ZR St Dizier	Poste ZR St Dizier	Poste ZRSt Dizier	Poste ZR Sézanne
Poste ZR Romilly	Poste ZR Romilly	Poste ZR Romilly	Poste ZR Romilly	Poste ZR Romilly
Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone
,,	Troyes	Troyes	Troyes	Troyes
Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone
Bar/Aube	Bar/Aube	Bar/Aube	Bar/Aube	Bar/Aube
Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone
Chaumont	Chaumont	Chaumont	Chaumont	Chaumont
Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone
Langres	Langres	Langres	Langres	Langres
Poste ZR Troyes	Poste ZR Troyes	Poste ZR Troyes	Poste ZR Troyes	Poste ZR Troyes
Poste ZR Bar/Aube	Poste ZR Bar/Aube	Poste ZR Bar/Aube	Poste ZR Bar/Aube	Poste ZR Bar/Aube
Poste ZR Chaumont	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Chaumont
Poste ZR Langres	Poste ZR Langres	Poste ZR Langres	Poste ZR Langres	Poste ZR Langres

ZONE ROMILLY	ZONE TROYES	ZONE BAR sur AUBE
Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Bar sur Aube
Tt poste étab zone Sézanne	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Chaumont
Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone St Dizier
Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Sezanne	Tt poste étab zone Troyes
Poste ZR Romilly	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Vitry le Francois
Poste ZR Sézanne	Poste ZR Troyes	Poste ZR Bar sur Aube
Poste ZR Troyes	Poste ZR Romilly	Poste ZR Chaumont
Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR St Dizier
Tt poste étab zone Chalons	Poste ZR Sezanne	Poste ZR Troyes
Tt poste étab zone Epernay	Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Vitry le Francois
Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone Châlons	Tt poste étab zone Romilly
Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone Langres
Poste ZR Chalons	Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone Sézanne
Poste ZR Epernay	Tt poste étab zone Epernay	Tt poste étab zone Chalons
Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Châlons	Poste ZR Romilly
Poste ZR Reims	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Langres
Tt poste étab zone St Dizier	Poste ZR St Dizier	Poste ZR Sézanne
Tt poste étab zone Chaumont	Poste ZR Epernay	Poste ZR Chalons
Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Epernay
Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Langres	Tt poste étab zone Reims
Poste ZR St Dizier	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Vouziers
Poste ZR Chaumont	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Rethel
Poste ZR Rethel	Poste ZR Reims	Poste ZR Epernay
Poste ZR Vouziers	Poste ZR Langres	Poste ZR Reims
Tt poste étab zone Langres	Poste ZR Rethel	Poste ZR Vouziers
Tt poste étab zone Charleville	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Rethel
Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Charleville
Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Sedan
Poste ZR Langres	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Revin
Poste ZR Charleville	Poste ZR Charleville	Poste ZR Charleville
Poste ZR Sedan	Poste ZR Sedan	Poste ZR Sedan
Poste ZR Revin	Poste ZR Revin	Poste ZR Revin

ZONE REIMS	ZONE EPERNAY	ZONE CHALONS	ZONE SEZANNE	ZONE VITRY LE FRANCOIS
Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Epernay	Tt poste étab zone Chalons	Tt poste étab zone Sézanne	Tt poste étab zone Vitry le François
Tt poste étab zone Epernay	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone St Dizier
Tt poste étab zone	Tt poste étab zone Châlons			
Chalons Tt poste étab zone Rethel	Châlons Tt poste étab zone Sézanne	Epernay Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone	Tt poste étab zone Bar sur Aube
Tt poste étab zone	Poste ZR Epernay	Tt poste étab zone	Chalons Poste ZR Sézanne	Poste ZR Vitry le Francois
Vouziers Poste ZR Reims	Poste ZR Reims	Sézanne Poste ZR Chalons	Poste ZR Romilly	Poste ZR St Dizier
Poste ZR Epernay	Poste ZR Châlons	Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Epernay	Poste ZR Châlons
Poste ZR Châlons	Poste ZR Sézanne	Poste ZR Epernay	Poste ZR Chalons	Poste ZR Bar sur Aube
Poste ZR Rethel	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Poste ZR Reims	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Sézanne
Poste ZR Vouziers	Tt poste étab zone Romilly	Poste ZR Sézanne	Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Romilly
Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Troyes
Tt poste étab zone Vitry le François	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone Epernay
Tt poste étab zone Sedan	Poste ZR Vitry le Francois	Tt poste étab zone Rethel	Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Sézanne
Tt poste étab zone Sézanne	Poste ZR Romilly	Poste ZR St Dizier	Poste ZR Troyes	Poste ZR Romilly
Poste ZR Charleville	Poste ZR Rethel	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Reims	Poste ZR Troyes
Poste ZR Vitry le François	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Rethel	Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Epernay
Poste ZR Sedan	Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone Reims
Poste ZR Sézanne	Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Chaumont
Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Vouziers
Tt poste étab zone Romilly	Poste ZR St Dizier	Poste ZR Romilly	Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone Rethel
Tt poste étab zone Troyes	Poste ZR Troyes	Poste ZR Troyes	Poste ZR St Dizier	Poste ZR Reims
Tt poste étab zone Bar sur Aube	Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Rethel	Poste ZR Chaumont
Poste ZR St Dizier	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Charleville	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Vouziers
Poste ZR Romilly	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Sedan	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Rethel
Poste ZR Troyes	Poste ZR Charleville	Poste ZR Charleville	Tt poste étab zone Langres	Tt poste étab zone Langres
Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Sedan	Poste ZR Sedan	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Charleville
Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Sedan
Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Revin
Tt poste étab zone Langres	Tt poste étab zone Langres	Tt poste étab zone Langres	Poste ZR Langres	Poste ZR Langres
Poste ZR Revin	Poste ZR Revin	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Charleville	Poste ZR Charleville
Poste ZR Chaumont	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Revin	Poste ZR Sedan	Poste ZR Sedan
Poste ZR Langres	Poste ZR Langres	Poste ZR Langres	Poste ZR Revin	Poste ZR Revin

ZONE SAINT DIZIER	ZONE CHAUMONT	ZONE LANGRES	
Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone Langres	
Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Langres	Tt poste étab zone Chaumont	
Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone Bar sur Aube	Tt poste étab zone Bar sur Aube	
Tt poste étab zone Chaumont	Tt poste étab zone St Dizier	Tt poste étab zone St Dizier	
Poste ZR St Dizier	Poste ZR Chaumont	Poste ZR Langres	
Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Langres	Poste ZR Chaumont	
Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Bar sur Aube	Poste ZR Bar sur Aube	
Poste ZR Chaumont	Poste ZR St Dizier	Poste ZR St Dizier	
Tt poste étab zone Châlons	Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Troyes	
Tt poste étab zone Langres	Tt poste étab zone Vitry le Francois	Tt poste étab zone Vitry le Francois	
Tt poste étab zone Troyes	Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Romilly	
Tt poste étab zone Sézanne	Tt poste étab zone Châlons	Tt poste étab zone Châlons	
Tt poste étab zone Romilly	Tt poste étab zone Sézanne	Tt poste étab zone Sézanne	
Poste ZR Châlons	Poste ZR Troyes	Poste ZR Troyes	
Poste ZR Langres	Poste ZR Vitry le Francois	Poste ZR Vitry le Francois	
Poste ZR Troyes	Poste ZR Romilly	Poste ZR Romilly	
Poste ZR Sézanne	Poste ZR Châlons	Poste ZR Châlons	
Poste ZR Romilly	Poste ZR Sézanne	Poste ZR Sézanne	
Tt poste étab zone Epernay	Tt poste étab zone Epernay	Tt poste étab zone Epernay	
Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Reims	Tt poste étab zone Reims	
Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Vouziers	Tt poste étab zone Vouziers	
Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Rethel	Tt poste étab zone Rethel	
Poste ZR Epernay	Poste ZR Epernay	Poste ZR Epernay	
Poste ZR Reims	Poste ZR Reims	Poste ZR Reims	
Poste ZR Vouziers	Poste ZR Vouziers	Poste ZR Vouziers	
Poste ZR Rethel	Poste ZR Rethel	Poste ZR Rethel	
Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Charleville	Tt poste étab zone Charleville	
Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Sedan	Tt poste étab zone Sedan	
Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Revin	Tt poste étab zone Revin	
Poste ZR Charleville	Poste ZR Charleville	Poste ZR Charleville	
Poste ZR Sedan	Poste ZR Sedan	Poste ZR Sedan	
Poste ZR Revin	Poste ZR Revin	Poste ZR Revin	

Annexe VII - Pour accéder à SIAM via I-PROF

Se connecter sur le site de l'académie de Reims : http://www.ac-reims.fr

(les agents originaires d'une autre académie doivent se connecter via le serveur I-Prof de leur académie actuelle)

Rubrique «Personnel» (en haut de page)
puis « Mouvements des personnels »
puis « Mouvement intra-académique 2019 des CPE et PsyEN »

>> Lien « I-Prof » via portail ARENA

Compte utilisateur : 1^{er} lettre du prénom suivie du nom (en minuscules, sans point ni espace)

<u>Mot de passe</u>: NUMEN par défaut (en majuscules)

Choisir l'item « les services »

Sélectionner « SIAM »

Si vous rencontrez des problèmes de connexion avec vos compte utilisateur et mot de passe :

Contacter le service informatique de la DSDEN (direction des services départementaux de l'Education nationale) du département de votre affectation

DSDEN des Ardennes:

03.24.59.71.83 - melouvert08@ac-reims.fr

DSDEN de l'Aube :

03.25.80.01.97 - melouvert10@ac-reims.fr

DSDEN de la Marne :

03.26.68.61.00 - melouvert51@ac-reims.fr

DSDEN de la Haute Marne :

03.25.30.51.49 - melouvert52@ac-reims.fr